



# CERCLE DE SILENCE

## Jeudi 26 septembre 2013

### de 18h00 à 19h00

### devant la gare de Creil

"Désormais la solidarité la plus nécessaire est celle de l'ensemble des habitants de la Terre". Albert Jacquard

Depuis janvier 2009, le Cercle de silence du bassin creillois se forme chaque 4ème jeudi du mois pour s'indigner publiquement du traitement inhumain et dégradant fait aux familles et aux travailleurs migrants en situation irrégulière en France. Comme dans plus de 170 lieux en France cette manifestation non violente rassemble des femmes et des hommes d'horizons et de convictions divers.

**Nous vous invitons à vous joindre au cercle pour la durée qui vous convient.**

### Septembre 2013, le sale boulot continue,

sous les ordres de Manuel Valls, en application des décisions du premier ministre et du président de la république : **Enfants enfermés en rétention** quand en février 2012 le candidat Hollande déclarait « Je prends un engagement : celui de refuser la rétention des enfants [...] L'intérêt supérieur de l'enfant doit primer. », **familles démembrées** par l'expulsion d'un père ou d'une mère, **d'autres chassées de leurs hébergements**, pour les empêcher surtout de s'installer quelque part, **lycéens menacés d'expulsion** et les **chaises vides dans les classes laissées par des enfants** expulsés avec leurs parents, ou par d'autres en fuite et cachés pour échapper à la police, **jeunes et familles qui s'intégraient réduits maintenant à la précarité.**

A tout cela s'ajoute le **problème de l'hébergement des demandeurs d'asile, puis des déboutés de l'asile** qui devient délibérément de plus en plus visible et insupportable, par exemple à Beauvais et à Creil.

Un exemple parmi tant d'autres situations intolérables dans le bassin creillois :

**Depuis le 30 août, date à laquelle elle a été expulsée du Cada de Liancourt, Madame P. est à la rue avec ses 2 enfants (8 ans et 4 mois) et erre dans Creil. Les appels quotidiens auprès du 115, les multiples démarches et rappels auprès du Préfet, du Directeur départemental de la cohésion sociale, la manifestation du 18 septembre devant la Préfecture, etc. n'aboutissent pas : Elle n'a toujours pas l'hébergement d'urgence auquel elle a droit. Et faute de logement un peu stable, son fils de 8 ans n'est plus scolarisé depuis cette rentrée scolaire. Son bébé de 4 mois est malade et elle est épuisée de fatigue.**

Et pourtant :

**« Toute personne sans abri en situation de détresse médicale, psychique et sociale a accès, à tout moment, à un dispositif d'hébergement d'urgence »** (Code de l'action sociale et familiale).

Aujourd'hui comme hier, ces faits heurtent les consciences. Partout, des gens ordinaires aident sans bruit, hébergent des familles, protègent des personnes que la machine à expulser a désignées comme les prochaines sur la liste, et arrachent des sorties de rétention, des levées d'OQTF. Ceux qui gouvernent le savent bien, eux qui hier exprimaient avec nous haut et fort leur opposition à la politique de Sarkozy, devant les préfetures ou à l'Assemblée nationale. Leurs convictions ont-elles changé ? Ont-ils fait le choix de s'asseoir dessus pour des raisons purement politiciennes ? Les mobilisations qui aujourd'hui comme hier arrachent régularisations ou droit à l'hébergement le montrent : nombreux, **mais pas encore assez**, sont ceux qui n'acceptent toujours pas de se taire et de baisser les bras, face aux injustices qui se commettent sous leurs yeux.

**REJOIGNEZ-LES ! REJOIGNEZ-NOUS !**

**ENSEMBLE, N'OUBLIONS PAS NOTRE DEVOIR DE RESISTANCE FACE À L'INHUMANITE !**

*Ce cercle de silence est organisé à l'initiative de « Solidarité sans-papiers, collectif de soutien aux migrants du bassin creillois » cercledesilencecreil@free.fr - Permanences d'accueil -> prendre rendez-vous au Centre Georges Brassens, 4 bis rue Henri Dunant à Creil – 03 44 24 54 64 – Réunions ouvertes de l'association une fois par mois ; adhésion 5 € ; contactez-nous. Les cercles de silence du bassin creillois se forment devant la gare de Creil le 4ème jeudi de chaque mois.*

**Merci de diffuser ces informations auprès de votre entourage et dans vos organisations !**

IPNS- Ne pas jeter sur la voie publique - Merci